Beaussé (de)

Extrait de preuves pour Saint-Jean de Jérusalem (1689)

Cet extrait d'un procès-verbal de preuves de noblesse, dressé en 1689 pour l'admission de Jean-Baptiste Thibault de la Carte dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, rassemble plusieurs titres établissant l'ancienne noblesse de la famille de Beaussé.

Titre de Beaussé communique avec Thibault.

Du premier septembre 1689, original en parchemin.

Extrait du procès verbal des preuves de la noblesse paternelle et maternelle de Jean Batiste Thibault de la Carte fait dans la ville de Poitiers le 1er du mois de septembre de l'an 1689 pour sa reception en qualité de chevalier dans l'ordre de Saint Jean de Jerusalem par frère Joseph de Chambei de Monsoreau, commandeur d'Ozon, et frere Charles Charbonneau, commandeur d'Amboise, commissaires a ce deputés par deliberation du chapitre provincial du grand prieuré d'Aquitaine tenu à Poitiers le 31 du mois d'aoust de l'an 1688.

Ce proces verbal redigé et reçu par maitre Toussaint Chevalier, notaire royal de la ville de Poitiers, les titres y enoncés sont entr'autres une transaction faite le 24 du mois d'octobre de l'an 1598 entre damoiselles Suzanne de Beaussé, Judith et Elizabeth de Beaussé, sœurs d'une part, et Gedeon Le Sennes, écuyer, sieur de Boisjolan, dans laquelle lad. [*folio 239v*] Judith est dite fille de Jean de Beaussé, écuyer, seigneur du Plessis Beaussé. Cet acte passé à Rennes et reçu par Moulinier et du Gast notaires.

Une sentence rendüe au presidial de Rennes le 24 du mois de juillet de l'an 1572 pour la tutelle des enfans mineurs de feus Jean de Beaussé, écuyer, sieur du Plessis Beaussé, et demoiselle Jacqueline de la Boixiere sa femme.

■ Source : Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Français 30304 (Carrés de d'Hozier 75), folio 239.

■ Transcription : **Alain Couppé de Lahongrais** en décembre 2025.

■ Publication : **www.tudchentil.org**, octobre 2026.

Un partage noble fait le 7 du mois de … [1] 1593 entre noble et puissant Gilles du Plessix et Jeanne de Beaussé sa femme d'une part, et demoiselle Judith de Beaussé. Cet acte passé à Rennes et reçu par Le Clerc et Bidaut notaires.

Un autre partage noble fait le 5 du mois d'avril de l'an 1548 entre noble Jean de Beaussé, sieur du Plessis et de la Fontenelle, fils ainé heritier principal et noble de feu Pierre de Beaussé, écuier, d'une part, et Guillaume de Beaussé son frere puisné. Cet acte reçu par Chauveri et Allaire notaires à Rennes.

Une sentence rendüe au presidial de Rennes le 28 du mois d'avril de l'an [*folio 240*] 1599 entre dame Jeanne de la Boixiere, dame de Tregouet, d'une part, demoiselle Suzanne de Beaussé et Louis Pantin son mari, écuier. Cette sentance signée de Reneauche, greffier.

Et le testament olographe de Guillaume de Beaussé, écuier, sieur de Vaudeglaine, en date du 15 fevrier 1566. Ce testament signé de Beaussé.

1. Ainsi en blanc.